



Rapport d'activité 2012

Introduction

L'Association pour la Reconversion des Vernets (ci-après ARV), créée le 7 décembre 2008, présente ici ses activités de l'année 2012, ainsi qu'un résumé des comptes au 31 décembre 2012.

Lors de cette 4^{ème} année d'activité, l'ARV aura été un peu moins présente dans les médias, mais n'en a pas moins été active sur le terrain et en coulisses. Les activités développées par l'ARV se sont réparties autour de trois grands axes, soit l'emblématique projet kaZern, la Buvette de la Pointe de la Jonction (BPJ), et le lobbying auprès des autorités et d'autres acteurs en soutien à nos projets. Toutes ces activités ont été développées avec compétence, sérieux, et en grande partie de façon bénévole par l'équipe actuelle du comité composé de 10 membres, qui méritent ici d'être chaleureusement remerciés.

Le projet kaZern

Le projet originel de l'ARV, identifié dès les débuts comme un projet de longue haleine, a évolué en 2012 en parallèle de l'avancement de la procédure et les événements internes au Département de l'Urbanisme. En effet, alors qu'en début d'année 2012 le comité de l'ARV s'activait à mettre en place une exposition de projets conçus selon le cahier des charges du programme kaZern¹, et que Mark Müller alors en charge de l'ex-DCTI était chahuté par les médias, la Fondation Wilsdorf a présenté le projet qu'elle souhaitait voir réaliser sur la caserne².

L'ARV, souhaitant également présenter sa vision du projet malgré ses moyens limités - la Tribune titrant même un article « l'ARV contre Goliath »³ en février-, s'est alors activée pour réaliser l'exposition « Une autre kaZern est possible », programmée du 11 au 14 juin à la Gravière et présentant deux visions architecturales du programme proposé par l'ARV. Celles-ci ont été rendues possible grâce au travail des architectes Léa Courilleau & Daphné Saldana et Elias Boulé & Satchmo Jesop, et en coulisses grâce au comité de l'ARV, tant dans le suivi des projets des architectes que dans l'organisation logistique de l'exposition et la communication. Nous profitons ici pour remercier chaleureusement nos architectes qui se sont investis dans le projet sans compter leurs heures, ainsi que la Gravière qui nous a accueillis pour pouvoir monter cet événement. L'exposition accueille sur les 4 jours environ 200 personnes, fut couvert par plusieurs médias, et vit parmi ces visiteurs de nombreux élus et des représentants du Département de l'Urbanisme.

¹ <http://www.arv-ge.ch/sites/default/files/kaZern%20master%203.pdf>

² <http://arv-ge.ch/content/d%E2%80%99une-caserne-un-%C2%AB-quartier-ecologiquement-responsable-%C2%BB%E2%80%A6>

³ <http://www.arv-ge.ch/content/larv-contre-goliath>



A cette époque également, le président de l'ARV David Simonnin a été invité à siéger à la « Plateforme Culture & Urbanisme », organe mixte qui regroupe des représentants du Département de l'Instruction Publique et de l'Urbanisme de l'Etat, de l'Association des Communes Genevoises (ACG), et des milieux culturels, suite à la démission de l'un de ses représentants. Deux membres du comité de l'ARV, Virginia Bjertnes et Rafael Schütz ont par ailleurs été auditionnés par la Commission de l'aménagement du Conseil Municipal dans le cadre d'un projet motion appelant les autorités à construire d'urgence sur la parcelle de la caserne des Vernets.

Le 28 juin, le Département de l'Urbanisme, avec François Longchamp désormais à sa tête, publie un communiqué de presse intitulé « Priorité à la construction de logements sur le site de la caserne des Vernets »⁴. Dans ce communiqué, il balaye le projet Wilsdorf (et implicitement celui de l'ARV) et donne l'objectif de construction de 1'500 logements et des locaux d'activités destinés en priorité aux entreprises du PAV, que l'Etat souhaite voir déménager pour pouvoir entamer la mutation du quartier. Il est également annoncé que l'objectif est de préparer le programme d'un concours durant l'hiver 2012-2013, avec un lancement prévu au premier trimestre 2013.

Le comité s'est alors réuni pour discuter et décider de la tactique à adopter. Plusieurs éléments sont ressortis, comme le fait que l'ARV ne souhaitait pas bloquer le projet en ces temps d'urgence de construire, mais essayer de l'accompagner, en s'appuyant sur sa légitimité et notamment par la présence d'un membre du comité au sein de la Plateforme Culture et Urbanisme. Ainsi les solutions frontales n'ont pas été retenues et il a été décidé d'agir de façon plus discrète.

Dès la rentrée de septembre, l'ARV a transmis un courrier résumant l'exposition « Une autre kaZern est possible » au Conseil d'Etat, à l'ensemble des députés, ainsi qu'aux conseillers municipaux des trois communes concernées par le PAV. Celui-ci a abouti sur une fin de non-recevoir du Conseil d'Etat. En octobre, suite à des discussions avec l'Association pour l'Animation des Acacias (AAA) gestionnaire de la Maison de quartier, nos deux associations ont co-signé et envoyé un courrier à François Longchamp, demandant une rencontre pour pouvoir transmettre nos réflexions et doléances à l'Etat. Cette nouvelle démarche a finalement abouti sur un rendez-vous ayant eu lieu le 28 janvier 2013. Consciente d'entrer dans un processus de négociation, l'ARV avait pour objectif de convaincre l'Etat d'inclure 1'500 m² de lieux culturels, alors que le programme prévu était de l'ordre de grandeur de 150'000 m² de surface de plancher (cf. communiqué du 28 juin 2012). Pour rappel, dans son projet kaZern, l'ARV proposait à l'origine environ 10'000 m² d'espaces culturels.

Pour comparaison, ce « pour-cent culturel » représente environ la moitié de l'Usine dans son ensemble, deux fois le Palladium ou encore environ trois fois le Théâtre du Loup. Donc un espace somme toute conséquent, en contact avec Plainpalais et ouvert sur le PAV, dont la construction et la gestion semble finançable au regard de l'échelle du développement immobilier prévu sur la parcelle.

⁴ http://www.ge.ch/dcti/presse/2012-06-28_com.pdf



La Pointe de la Jonction

Après une première édition réussie et prometteuse, L'ARV, avec le soutien du Service de la Jeunesse (SEJ) de la Ville de Genève, a de nouveau animé la terrasse du bout du sentier des saules à travers un de ses projets phares : « La buvette de la Pointe de la jonction ». Du 5 juillet au 1er septembre, durant quatre jours par semaine, la population du quartier et les visiteurs estivaux se sont réappropriés ce site, permettant ainsi de créer un lieu public convivial dans le quartier de la Pointe de la Jonction, actuellement en pleine mutation urbaine.

Le travail de l'ARV pour mener à bien ce projet a mobilisé d'importantes forces du comité en parallèle du dossier kaZern. En effet, l'ARV s'est chargée de façon bénévole de la coordination avec les nombreux services de la Ville et de l'Etat, de la logistique, la programmation, la communication, la comptabilité, et du secrétariat. L'activité de la buvette et la petite subvention de la Ville attribuée au projet ont permis de salarier deux personnes à 50% pendant la durée d'exploitation du projet, de mi-juin à fin août 2012. Malgré une météo aléatoire et de nombreux week-end pluvieux, promeneurs, baigneurs et habitants ont été nombreux à nous faire part de leur plaisir à fréquenter ce lieu unique.

Nous estimons que dans l'ensemble, ce projet a été globalement réussi, la fréquentation du site par les estivants de la Jonction a été importante, et la buvette a répondu au mieux de ses possibilités actuelles aux besoins des utilisateurs, en termes d'accueil, de service, de convivialité et de programmation culturelle. La gestion financière prudente du projet en regard des aléas météorologiques et des moyens à disposition, accompagnée par un important travail bénévole fourni par les membres de l'ARV a en outre permis au projet de rentrer dans ses frais à la fin de la période d'exploitation. Le projet a également rempli des objectifs sociaux en permettant notamment la création de plusieurs emplois pour des jeunes du quartier. Ce projet a été largement soutenu par le Service de la Jeunesse, que nous profitons de remercier ici chaleureusement, en particulier Alain Mathieu et Roxane Sanroman.

Malgré ce bilan globalement positif, certains aspects du projet n'ont pas pu être traités de façon optimale. En particulier, l'esplanade en contrebas de la terrasse aurait pu être mieux utilisée au bénéfice du projet, afin d'améliorer la convivialité du site, sa capacité d'accueil, sa logistique, ainsi que sa capacité d'autofinancement. Plus globalement, les questions de la définition du rôle, des moyens à disposition et de l'adéquation de ce projet de buvette associative par rapport à l'ampleur de la réappropriation de la Pointe de la Jonction n'ont pas été discutées suffisamment en amont pour être coordonnés de façon optimale.

En effet, la complexité de la situation foncière et administrative du site a engendré des difficultés et retards dans la construction du projet dû à la multiplication des acteurs concernés. Finalement on peut encore regretter les obstacles constants liés à la question des nuisances sonores introduite par un seul habitant du quartier de Saint-Jean, remettant en cause toutes volontés d'animation musicale sur le site.

A ce sujet, une enquête du Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA) a été conduite durant l'été et a été conclue par un rapport dont l'ARV a pris connaissance en janvier 2013. Selon ce rapport se basant sur les données de l'enregistreur - limiteur de bruit installé sur le site, et des mesures de bruit à la fenêtre du plaignant, et bien que l'ARV ait respecté les horaires de



fermetures à 22h et le niveau sonore maximal de 85 db, il apparaît que le bruit a été qualifié de *légèrement incommodant*.

Afin d'améliorer encore le projet, l'ARV a effectué un travail de fond auprès des pouvoirs publics et politiques, qui s'est traduit notamment par l'adoption d'un projet de motion au Conseil municipal⁵ de la Ville de Genève déposé en novembre 2012. Selon un courrier de Madame Esther Alder au nom du Conseil administratif, nos propositions d'amélioration du projet ont bien été entendues, toutefois la mise en œuvre du projet reste très compliquée cette année également. Malgré tout, l'ARV a entamé le montage du projet 2013 et espère pouvoir aboutir à une nouvelle mouture encore plus belle en 2013.

Autres projets

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'ARV a participé à l'organisation du 1^{er} mai aux Bastions, et a notamment réalisé la programmation musicale en collaboration avec l'Association Jour de mai.

Par ailleurs, l'ARV a intégré en début d'année le comité unitaire de soutien au référendum contre la loi genevoise sur les manifestations, et à ce titre a participé à plusieurs événements et manifestations lors de la campagne. Malheureusement, ces efforts ont été vains, le référendum ayant été refusé de justesse. Cependant, la lutte contre cette loi très restrictive quant au droit d'expression de la rue n'est pas finie et a glissé sur le terrain juridique. En effet, il y a de bonnes raisons de croire que cette loi est en contradiction avec plusieurs législations supérieures. Ainsi, le comité de soutien au référendum a déposé cet été un recours contre cette loi au Tribunal Fédéral.

Enfin, dès décembre 2012, l'ARV s'est activée à organiser sa traditionnelle fête annuelle de soutien, programmée au Théâtre de l'Usine le 22 février 2013 en compagnie de D-Cage et du collectif Constellation.

Le comité: David Simonnin, Rafaël Schütz, Tobias Clerc, Patrick Naef, Iago Cruz-Aizarna, Blaise Dupuis, Tim Gourdou, Virginia Bjertnes, Simon Gaberell Sébastien Karmann

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse info@arv-ge.ch ou consulter notre site www.arv-ge.ch

⁵ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1058-170e/>